

## PETIT RAPPEL...



### La vérification de mon identité :

- À l'admission / lors de la consultation
- Lors des soins et traitements
- À la sortie ou lors d'un transfert



### Les mesures d'hygiène :

- Lavage des mains (professionnel / usager)
- Bon usage des gants et du matériel médical
- Propreté des lieux et des équipements



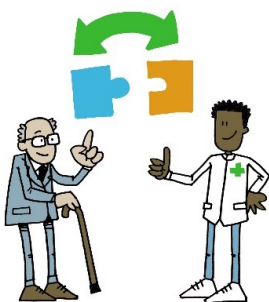
### Les médicaments et traitements :

#### Je veille au bon usage des médicaments :

- J'informe sur mes traitements en cours et allergies
- Je questionne, j'écoute et je suis les conseils des professionnels de santé



En signalant un événement indésirable survenu lors d'un acte de soins vous contribuez à améliorer la qualité et la sécurité des soins .



## EXPERIENCE PATIENT ET PATIENT PARTENAIRE

L'établissement doit soutenir et encourager l'engagement des usagers. C'est une recommandation de la Haute Autorité de Santé.

Le patient doit être informé et s'impliquer dans son projet de soins et/ou son projet de vie, avec s'il le souhaite, ses proches et/ou ses aidants.

Ainsi le patient aura plus de pouvoir d'agir pour améliorer son bien-être et sa qualité de vie et deviendra *acteurs de sa santé*.

L'établissement complètera sa démarche d'amélioration des savoirs techniques par *des savoirs expérientiels* avec un partenariat professionnel-patient.





## LE PATIENT EXPERT:

L'expérience du patient c'est tout ce qu'il vit à chaque étape de son parcours de soins. Cela inclut :

- ⇒ Les éléments objectifs : les faits produits, les soins prodigués
- ⇒ Les éléments subjectifs : les émotions ressenties

L'expérience du patient prend en compte le patient dans sa dimension humaine, sans la restreindre à sa maladie, avec ses interactions familiales, sociales et professionnelles.

## Je suis un professionnel de santé, je favorise l'expression du patient !

Pourquoi ?

- ◆ Le patient est contraint d'apprendre à vivre avec la maladie chronique. Les maladies chroniques sont en nette augmentation.
- ◆ Le patient passe en moyenne 5 à 10 h par an avec un professionnel de santé concernant sa santé. Lui et son entourage prennent soins de sa maladie sur un temps plus important que le professionnel consulté => **le patient détient un savoir pratique !**
- ◆ Le patient qui s'exprime et participe adhère à son projet de soins



Les personnes accompagnées ou soignées ont de l'expérience que les professionnels n'ont pas. Elles développent des **savoirs utiles pour tout le monde** : les savoirs qui viennent avec l'expérience. On appelle ces savoirs les **savoirs expérimentiels**.

## Je suis un patient, je m'engage !

- ◆ Je dis ce que je pense et **je donne mon avis** (enquête de satisfaction, questionnaire de sortie...)
- ◆ Je **prends des décisions** sur mon projet de soins et /ou mon projet de vie
- ◆ Je donne (ou pas) **mon consentement aux soins et à la recherche**
- ◆ Je **partage mon expérience et deviens partenaire** avec les professionnels de santé



## LE PATIENT PARTENAIRE:

L'expérience du patient lui donne des compétences expérimentielles qui font de lui **une ressource pour les professionnels et pour les autres patients**.

Patients formateurs, patients pair-aidants... Leurs savoirs sont intégrés dans les enseignements des professionnels et dans les échanges avec les autres patients, leurs proches et la famille.



## Ce partenariat patient et professionnel est le levier de la qualité et de la sécurité des soins.

Les professionnels et les personnes accompagnées ou soignées doivent travailler ensemble :

- ⇒ Pour **améliorer** les accompagnements et **les soins, l'adhésion du patient**
- ⇒ Pour améliorer **les formations des professionnels** dans les écoles,
- ⇒ Pour améliorer **la recherche**

Ce partenariat repose sur la base de la **complémentarité des savoirs** => co-construction des projets de soins et co-responsabilité des actions réalisées.

